

Sortie – Le Havre patrimoine mondial

Auguste Perret – la poésie du béton

« Face à l'eau on construira un véritable "front de mer". On le découvrira du large avant de débarquer... [Son] architecture obéira à une loi d'harmonie. Une impression de rythme et d'unité se dégagera de la ville, qui ne sera pas un amas informe de demeures disparates, mais un ensemble urbain organique et vivant ». Auguste Perret, 1945.

Objectifs :

- Se confronter à des œuvres (et non à des reproductions)
- Réaliser des photographies des œuvres en développant votre approche sensible des œuvres
- Relever les informations relatives à une œuvre
- Comprendre l'importance de l'ensemble architectural du Havre dans l'architecture des années 1950.

Déroulé de la journée :

11h : Arrivée gare du Havre

11h – 13h30 : Promenade vers le centre / déjeuner

13h30 : Visite guidée de l'appartement témoin

14h30 : visite guidée du centre reconstruit

15h30 – 17h30 : Promenade dans le centre ou MuMa (selon la météo)

18h : départ train retour

Quelques dates

- 5-6 septembre 1944 : bombardements anglais qui rasant le centre-ville. A la libération de la ville le 12 septembre la ville du Havre compte 5000 victimes, 10 000 immeubles détruits (50% du parc) et 80 000 sans abri (50% de la population).
- 28 février 1946 : Le conseil municipal du Havre, sous la pression du Ministère de la Reconstruction, adopte le plan Perret.
- 18 août 1946 : présentation au public du plan définitif de la ville.
- 1947 : début des travaux sous la direction d'A. Perret qui coordonne les travaux de « l'Atelier de reconstruction » regroupant 60 architectes autour des adjoints de Perret (P. Branche, A. Le Donné, J. Poirrier et P.-E. Lambert).
- 1964 : fin officielle de la reconstruction avec la consécration de l'église Saint-Michel.

Les 8 grands principes de la reconstruction publiés dans Technique et Architecture, 1946.

1. Les grandes voies subsistantes qui créent avec le bassin du Commerce deux axes orthogonaux serviront de base à la trame générale.
2. La trame sera constituée de deux réseaux perpendiculaires de circulation principale formant des mailles carrées de 100 m de côté.
3. chaque maille pourra être recoupée d'un réseau de circulation secondaire.
4. Le tracé des voies, leur largeur, les dimensions des îlots et des immeubles s'inscriront dans une trame générale invisible dont le module de base est de 6.24 m.
5. La disposition des volumes bâtis par rapport à la rue devra assurer à tous les appartements un ensoleillement maximum, des vues dégagées et une protection contre les vents dominants.
6. La disposition des bâtiments les uns par rapport aux autres dans un même îlot devra tenir compte des mêmes impératifs.
7. La hauteur des bâtiments n'est pas uniforme et sera définie localement en fonction des conditions particulières énoncées en 5 et 6.
8. Compte tenu de la proximité de la nappe phréatique, il serait souhaitable de surélever le réseau des voies de circulation.



Flasher le code ci-dessus pour regarder une vidéo de présentation du Havre patrimoine mondial



Flasher le code ci-dessus pour accéder à la carte de la visite

Consignes pour la réalisation d'un portfolio

Vous devez réaliser au moins les photos suivantes :

1. Détail de la façade de la mairie,
2. Rythme des façades des ISAI
- 3-4. Différentes colonnes et chapiteaux dans l'ensemble des « immeubles à colonnes » (au moins 2 photos),
5. Alternance bâtiments hauts et bas du Front de mer sud,
6. Perspective de la Porte Océane,
7. Extérieur de l'Eglise Saint-Joseph (ensemble ou détail)
8. Détail du béton brut à l'intérieur de l'église Saint-Joseph
9. Traitement plastique du béton extérieur
10. Immeuble dit régionaliste
- 11-12. Intérieur de l'appartement témoin montrant la modernité des logements (au moins 2 photos)

Vos photographies doivent :

- être postées dans votre compte Pearltrees (dans une sous-collection « Le Havre »)
- Nommées précisément en respectant l'ordre ci-dessus